

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
04/02/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 12 février à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Elena BARANSKI, Laurent BRUN, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE,

Excusés : Annie WEGRZYN

Pouvoirs : Annie WEGRZYN à Eléna BARANSKI

Secrétaire de séance : Laurent BRUN

Signature d'un contrat Reconquête Centres-Villes et Centres-Bourgs avec le Conseil Départemental de l'Allier N°01/2025

Monsieur le Maire propose que dans la continuité des études Petites Villes de Demain et Reconquête Centres-Villes et Centres-Bourgs, la commune de Tronget signe un contrat Reconquête Centres-Villes et Centres-Bourgs avec le Conseil Départemental de l'Allier conformément aux orientations, au plan de guide et aux fiches actions retenues lors du dernier comité de pilotage et de la signature de l'Opération de Revitalisation de Territoire le 7 mars 2024.

Ce contrat porterait sur la période 2025-2029. Il permet à la commune d'être accompagnée financièrement par le Département à hauteur de 900 000 € sur la période selon les modalités définies au contrat et au plan de financement prévisionnel annexés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver l'estimation (fiches actions) réalisées par le bureau d'étude,**
- **D'approuver le plan de financement,**
- **De solliciter l'élaboration d'un contrat « reconquête centre-ville centre-bourg » sur les années 2025-2029 pour une enveloppe totale de travaux d'un montant de 900 000€ HT,**
- **D'approuver le plan d'actions suivant :**
 - **2025 : construction d'un complexe de loisirs, culturel (salle de spectacle) et sportif - aménagement des espaces extérieurs ;**
 - **2026 : Aménagement des abords du nouveau complexe de loisirs, culturel (salle de spectacle) et sportif, réaménagement du secteur de la mairie et des écoles, création réseau de chaleur technique via géothermie (alimentation bâtiments communaux)**
 - **2027 : Construction de logements seniors et maison d'assistantes maternelles, réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes ;**
 - **2028 : Acquisition et amélioration de deux logements seniors ;**
 - **2029 : Mise en valeur de la place de l'Eglise.**

- De solliciter la subvention accordée par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif « Reconquête centre-ville centre-bourg »,
- De solliciter les subventions accordées par d'autres financeurs (Union Européenne, Etat, Conseil régional...),
- D'autoriser Monsieur le maire à signer le contrat « reconquête centre-ville centre-bourg » définissant les modalités de partenariat entre la commune et le Département de l'Allier.

ONT VOTE POUR : 14

ONT VOTE CONTRE : /

SE SONT ABSTENUS : /

ACTE EXECUTOIRE

Reçu par le représentant de l'Etat le 14/02/2025
et publié le 14/02/2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal,

Fait à Tronget, le 14/02/2025



Le Maire,

Jean-Marc DUMONT

